

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, aussitôt que j'aurai reçu la lettre, j'y répondrai. Toutefois, je dois rappeler à la Chambre que j'ai déjà dit que nous avions l'intention d'être le plus justes possible envers les entrepreneurs, que nous leur donnerions trois mois d'avis et que nous achèterions l'équipement et les camions. Cependant, nous devons aussi nous conformer à la loi en ce qui a trait aux demandes qu'ils peuvent nous faire, relativement à ce qu'ils appellent le «goodwill».

[Traduction]

**L'hon. M. Dinsdale:** L'indemnité envisagée par le ministre tient-elle compte de la clientèle d'une entreprise active comme c'est habituellement le cas dans des transactions de ce genre?

[Français]

**L'hon. M. Côté:** Je viens de répondre, monsieur l'Orateur, que nous devons nous conformer à la loi, relativement à ce qu'ils appellent le «goodwill».

#### L'INTÉGRATION DES SERVICES URBAINS DE TRANSPORT DU COURRIER—LE MAINTIEN DES CONDITIONS D'EMPLOI

[Traduction]

**M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar):** J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Postes. Quelles mesures sont prises pour s'assurer que les employés de ces entrepreneurs conserveront leur même niveau de vie, la même ancienneté et le même salaire auxquels ils avaient droit avant que ces contrats deviennent sujets à résiliation?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Ou encore davantage.

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait aux employés permanents des entrepreneurs, ils seront tous intégrés au ministère des Postes. Quant à ceux qui sont représentés par les syndicats, nous sommes en train de négocier et de discuter avec eux la façon dont ils seront intégrés, ainsi que des services et avantages dont ils jouiront.

\* \* \*

#### L'IMMIGRATION

##### LE PASSAGE CLANDESTIN D'ÉTRANGERS DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS—LES MESURES PRÉVENTIVES

[Traduction]

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre à propos d'un sujet que nous avons étudié hier. Comme les fonctionnaires de l'immigration du Canada et des États-Unis admettent que les lacunes, les difficultés et la laxité des lois et règlements canadiens contribuent à faire entrer en fraude aux États-Unis un grand nombre d'étrangers, le gouvernement a-t-il l'intention de faire quelque chose à ce sujet en changeant les lois ou les règlements?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Baldwin:** Le premier ministre nous dirait-il si au cours de la prochaine session on présentera à cet égard une nouvelle loi ou une loi modifiant une loi actuelle?

**Le très hon. M. Trudeau:** Nous y songeons très sérieusement, monsieur l'Orateur. Nous sommes à étudier un mémoire tendant à l'adoption d'une nouvelle loi. Je ne puis dire en ce moment quelle forme prendra la mesure, mais nous étudions la question.

\* \* \*

#### LE LOGEMENT

##### LA HAUSSE PROBABLE DES LOYERS EN 1972—LES MESURES GOUVERNEMENTALES PROJÉTÉES

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines, momentanément déplacé. Dirait-il si la prédiction de l'Association canadienne du logement et de l'aménagement urbain, suivant laquelle les hausses de loyer en 1972 varieront de 5 à 15 p. 100, est conforme aux prévisions et aux politiques du gouvernement? Quoi qu'il en soit, le gouvernement projette-t-il d'entamer des pourparlers avec les provinces pour prévenir ces très fortes augmentations?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, la déclaration de M. Shipp, président de l'Association canadienne du logement et de l'aménagement urbain, remonte à l'autre jour et je n'ai pas eu le temps de voir sur quoi se fondaient ses prédictions. Nous prendrons sûrement des mesures. Si les augmentations ne nous semblent pas justifiables, d'après les données que nous possédons, nous examinerons volontiers la situation de concert avec les autorités provinciales pour voir ce qu'il y a lieu de faire. Au fond, cette responsabilité incombe aux provinces.

\* \* \*

#### LES GRAINS

##### LE PROJET DE RATIONALISATION DE LA MANUTENTION ET DU TRANSPORT—LE DÉPÔT DU RAPPORT

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé, mais puisqu'il est absent, je vais la poser au ministre de l'Agriculture. Je suis sûr qu'il peut nous renseigner. Le rapport si longtemps attendu sur l'étude du système de manutention et de transport du grain au Canada, effectuée par les groupes d'étude du grain sera-t-il publié d'ici la fin de l'année? Sinon, quand le sera-t-il?

**L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, la question a déjà été posée plusieurs fois à la Chambre et le ministre chargé de la Commission canadienne du blé y a répondu, à la Chambre également.